



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### politique du tourisme

Question écrite n° 103682

#### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur la production française de cartes postales. Ces cartes postales sont souvent les meilleurs vecteurs de communication et de publicité de la diversité touristique française, pour tous les pays du monde. Cette production édite parfois des photographies quelque peu dépassées qui ne mettent pas toujours en valeur la beauté de nos paysages. En résumé, beaucoup de nos collections de cartes postales ne sont pas très modernes. Il pourrait donc s'avérer intéressant de promouvoir un concours de qualité et d'originalité graphique et photographique qui mettrait en valeur les artistes, qui illustrent le mieux le « Produit France ». Il lui demande de lui préciser sa position sur cette proposition.

#### Texte de la réponse

Les cartes postales constituent un fort vecteur de communication et peuvent avoir un impact sur l'image de la France. La proposition de l'honorable parlementaire s'inscrit totalement dans la stratégie marketing de Maison de la France qui repose sur un nouveau positionnement de la destination France. Pour valoriser ou faire redécouvrir notre pays, trois grands axes s'imposent : promouvoir une nouvelle offre ainsi qu'une nouvelle image, raconter sa diversité et faire rêver autour de cette nouvelle image. Douceur de vivre, charme, qualité et style de vie, authenticité, convivialité, diversité culturelle et identitaire, créativité et modernité, plaisir, élégance et beauté sont les fondements de ce nouveau positionnement. Dans ce cadre, a été créée la signature du tourisme « France, l'incomparable rendez-vous ». Les cartes postales constitueraient un bon support pour relayer cette nouvelle image. C'est pourquoi, le lancement d'un concours revêt un aspect particulièrement intéressant. Toutefois, la difficulté n'est pas tant de mettre en place ce dispositif mais de s'assurer du soutien des éditeurs et de la commercialisation de ces cartes postales, chaque lieu et chaque ville participant à leur propre promotion par des canaux d'édition très divers.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103682

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** tourisme

**Ministère attributaire :** tourisme

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 septembre 2006, page 9545

**Réponse publiée le :** 31 octobre 2006, page 11426